

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
VIENNEARRONDISSEMENT DE
CHATELLERAULT-
LOUDUNCOMMUNE DE
CEAUX EN LOUDUN
*****Date de la convocation :
14/02/2023Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE
DE CEAUX EN LOUDUN

SEANCE DU 20 FEVRIER 2023

L'an Deux Mil Vingt-trois, le Lundi 20 février à 18 H 30, Le Conseil municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.

PRESENTS : M. Hervé BERTHON, Juliette BIGOT épouse BOURDIER, Jean-Marie ACIER, Adjoints, Bruno LIAIGRE, Audren REIGNER, Evelyne MENNESSON, Francette MAUPOINT, Alicia DUPRÉ, Nicolas BOISSELLIER, François MEUNIER, GALLET Jean-Luc,**Excusés** : Pouvoir de Mme Katia FIORILLO à M. Régis SAVATON, Pouvoir de M. Nicolas AUBERT à Mme Juliette BIGOT**Absent** : Jérôme AOUATE,**Secrétaire** : Jean-Luc GALLET**Objet de la
délibération**Voirie :
Présentation d'un
devis pour la route
des courtils

M. Hervé BERTHON, responsable de la voirie présente un devis de travaux pour la route des courtils.

Ces travaux consistent à la réfection de la route avec déflachage des zones les plus déformées et l'application de monocouche à l'émulsion bitume et gravillon.

*Le Conseil municipal après en avoir délibéré, procède au vote :*certifié exécutoire par
le Maire,
compte tenu de la
réception en Sous-
Préfecture le
21/02/2023 ;
et de la publication le
21/02/2023
A ceaux en loudun le
21/02/2023☞ *Accepte le devis de l'entreprise Roiffé Travaux Location de Roiffé, pour la somme de 13 655 € HT,*☞ *Autorise le maire à signer le devis,*☞ *Autorise le maire à solliciter une demande de subvention dans le cadre de l'Activ'3 au Conseil Départemental,*☞ *Dit que les crédits seront inscrits au budget 2023*Pour extrait conforme,
Le Maire,
Régis SAVATONLe secrétaire
Jean-Luc GALLET

AR Prefecture

086-218600443-20230220-202302N3-DE
Reçu le 21/02/2023